



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 février 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 15 février, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la Mairie, sur la convocation du 11 février 2023 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Patricia CANAL, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés :

Marie-Jeanne ANDRE donne pouvoir à Muriel MILLOT
Karine DUBOIS donne pouvoir à Fabien FIARD
Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Patricia CANAL

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1 minute de silence a été observée en début séance afin de rendre hommage à 2 illustres villageois partis ce mois-ci : Max MIGOULE et Michou PAVEYRANE

Ordre du Jour :

1. Emprunt pour les travaux de Lascours : à l'issu du rendez-vous avec M. DIET, un conseiller de la trésorerie principale, nous comptons suivre ses conseils en empruntant 60ke supplémentaires à l'emprunt initial de 60ke que nous devons contracter afin de rembourser la ligne de trésorerie réservée aux travaux de Lascours. Ces 60ke supplémentaires nous permettrons gérer plus sereinement l'encours
2. Fermeture de classe : Nous venons d'apprendre que l'inspection académique fermera dès la prochaine rentrée 2023, une classe faisant passer la moyenne d'enfants par classe à 26 au lieu des 22 actuels
3. Festivités à venir : Un calendrier pour les 2 prochains trimestres a été communiqué. Les associations du village veillent activement à animer les villages.
4. Fête de l'Escargot : Eric et Fabien sont allés rencontrer les LEP d'UZES afin d'élaborer avec les jeunes une structure métal/pierre à l'effigie de notre animal totem. Un projet sur 2 années occupera plusieurs enseignants et étudiants afin de

nous proposer, moyennant une somme de dédommagement, une sculpture.

D'autre part, nous accueillerons cet été encore les confréries de Narbonne et Perpignan qui nous ont mis à l'honneur à plusieurs occasions au cours de l'année. La confrérie de Perpignan proposera d'ailleurs lors de la fête une dégustation de leur spécialité. La mairie aura à charge d'assurer la logistique et la vente de ces produits.

5. **Mise en sécurité de la RD18 ; demande subventions :** Auxane MENU de la CEREG nous a rejoint en début de séance pour nous présenter un projet de mise en sécurité de la RD18 que nous lui avons confié. Après observation des plans réalisés à son étude nous la chargeons de s'occuper d'ores et déjà des demandes d'amendes de police pour le financement du projet.
6. **Projet Alimentaire de Territoire :** Un communiqué est édité à chaque parution de notre journal municipal pour rappeler les intérêts du PAT.
7. **Règlement cantine :** Nous portons une modification au règlement intérieur de la cantine rappelant que toute absence pour maladie entraîne une majoration du repas sauf si celle-ci est justifiée par un certificat médical.
8. **Subvention association chats vagabonds :** Une subvention de 700€ a été demandée par l'association des chats vagabonds, Votée à la majorité, les membres du conseil faisant aussi partis de cette association se sont abstenus.
9. **Subvention association Model's :** L'association MODEL'S demande également une subvention, la somme de 400€ a été votée à la majorité, les membres du conseil faisant aussi partis de cette association se sont abstenus.
10. **Vente de la poste :** Ce bâtiment est utilisé depuis plusieurs années par le comité des fêtes leur facilitant l'entreposage du matériel et marchandises, il est toutefois en très mauvais état et sa remise aux normes serait couteuse ce qui entraîne aujourd'hui plus de frais que d'avantages. Il a été émis l'idée de le revendre en l'état ou de réparer seulement la toiture pour continuer à le réserver aux associations qui s'engageraient à prendre à leur charge le reste des rénovations. Le fruit de la vente serait réinvesti dans les travaux du cimetière.
11. **Zone artisanale :** L'étude de faisabilité de la CEREG avait révélé une très mauvaise rentabilité à la réalisation d'une zone artisanale par la municipalité, le projet tel qu'il avait été présenté ne sera pas réalisé, toutefois dans le souci d'aider nos entreprises nous poursuivons seulement notre demande de reclassement des parcelles par la révision du PLU afin de laisser cette liberté aux propriétaires et futurs acquéreurs.

12. Questions diverses :

- LA FIBRE : une réunion avec Wi Gard, le département et le SMTBA est prévue semaine prochaine afin de poursuivre le déploiement sur le reste de la commune
- CONTAINER CARTONS : l'ensemble du conseil propose de placer le futur container à cartons avec tous les autres containers de recyclage déjà présent derrière le stade.
- DEVIS RADIATEUR PETIT FOYER : un seul devis a été présenté au conseil dans le but de changer les vieux radiateurs énergivores du petit foyer. L'idée étant récente nous attendons d'autres propositions afin de délibérer prochainement.

Séance levée à 22h35